

Le FCPE Agrica Epargne Long Terme est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés actions en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire basée sur une allocation diversifiée (tant en terme géographique que de capitalisation) . La performance réalisée sera appréciée après prise en compte des frais courants. Sa gestion active et discrétionnaire ne peut faire référence à un indice de référence. Son horizon de placement recommandé est de 8 ans et plus. Agrica Epargne Long Terme est un fonds de partage et reverse 10% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinathec

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque



Risque le plus faible ← Risque le plus élevé →

Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	46,80
Actif net portefeuille (EUR)	6 881 114,74
Date de création	27 déc. 2016

Forme juridique	Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
Code AMF	990000117809
Devise	EUR
Durée de placement recommandée	8 ans minimum
Périodicité	Hebdomadaire
Frais de gestion maximum	1,50%
Frais de gestion indirects maximum	1,80%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	9,08%
Ratio de Sharpe	1,98
Beta (fonds de fonds)	84,33%

Performances nettes de frais 29/10/2024 (source: AGRICA Epargne)

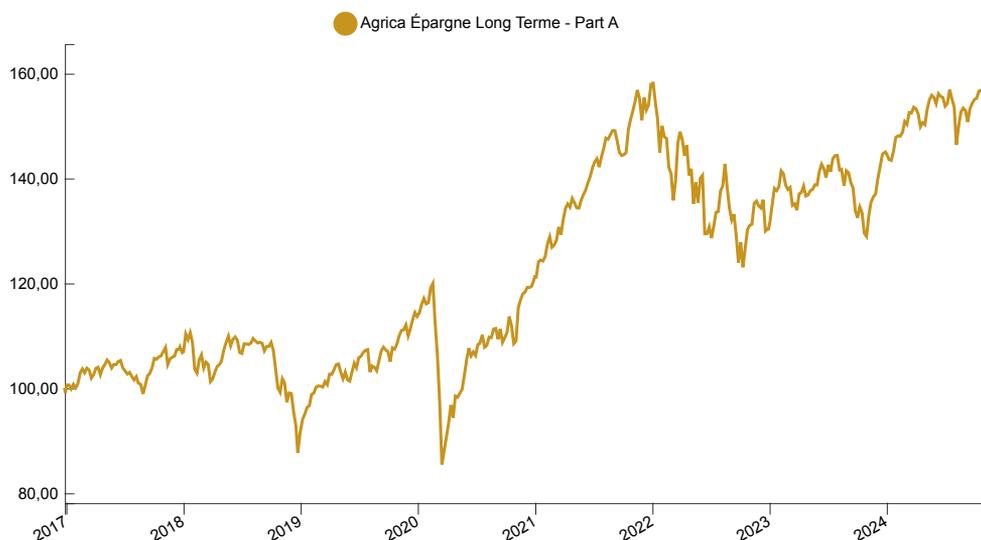
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	1,15%	7,62%	21,05%	3,17%	43,96%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2023	2022	2021	2020	2019
AE Long terme	11,25%	-17,29%	30,02%	6,64%	24,38%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Ce fonds est géré de manière dynamique et ne fait référence à aucun indice.

Les marchés

En Zone Euro, la BCE a une nouvelle fois abaissé ses taux directeurs de 25 points de base, portant ainsi le taux de dépôt à 3.25%. Cette décision a été adoptée par l'unanimité des membres du directoire, confortée notamment par des chiffres d'inflation revus à la baisse, atteignant +1.7% en septembre. Christine Lagarde est globalement apparue rassurée et sauf surprise sur le plan de l'inflation nous pouvons estimer que les prochaines baisses des taux se feront au rythme progressif de 25 points de base par réunion.

Outre-Atlantique, la campagne électorale bat son plein en prévision des premiers scrutins qui se tiendront le 5 novembre prochain. Si les résultats de ces élections s'annoncent encore très incertains, le marché semble intégrer une victoire de l'ancien président Donald Trump. En effet le caractère inflationniste des réformes économiques qu'il souhaite mener une fois élu impacte déjà les marchés financiers.

Ainsi, durant le mois d'octobre les taux américains à 10 ans se sont fortement tendus (+50 points de base) et le dollar américain s'est renforcé. Dans le sillage des taux américains, le rendement de l'OAT française s'est également tendu d'une vingtaine de points de base pour terminer le mois à 3.1%.

Du côté des actions, ce sont plutôt les publications trimestrielles ayant débuté en milieu de mois qui ont rythmé les marchés. Si les résultats sont globalement satisfaisants aux Etats-Unis, le bilan est plus mitigé pour les entreprises européennes qui subissent davantage le ralentissement de l'économie chinoise. En conséquence, les indices américains ont surperformé les marchés européens à l'instar du S&P 500 et du Nasdaq qui accusent des retraits contenus de respectivement -0.9% et -0.5% (en USD) tandis que le MSCI EMU s'est contracté de -3.3% en octobre.

Au sein du MSCI EMU, les performances sectorielles ont été très disparates. Seuls les secteurs des télécommunications (+1.4%) et de l'industrie affichent des performances positives (+1%) tandis que les secteurs des matériaux (-5.9%), de la consommation de base (-7.5%) et de la technologie (-7.8%) se sont repliés.

Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

Le positionnement du FCPE

A la fin du mois, notre allocation est centrée sur les actions européennes, dont 18% sur les petites et moyennes entreprises (PME/ETI) conformément à la stratégie d'investissement. Les actions américaines, ainsi que les actions mondiales, correspondant majoritairement à notre sélection de fonds thématiques, viennent compléter cette allocation.

Les performances

Sur la période s'étendant du 24 septembre au 29 octobre, le FCPE réalise une performance de +1.1%.

Les principaux détracteurs sont les fonds investis sur les petites valeurs européennes, qui sont pénalisés par la montée de l'aversion au risque, à l'instar de Amundi Multi-Gérants PEA-PME (-1.4%), Echiquier Entrepreneurs (-1.8%) et Indépendance France Small & Midcaps (-1.7%).

A l'inverse, les principaux contributeurs sont les fonds investis sur les valeurs américaines à l'instar de Parnassus US ESG (+4.1%), Graphène (+4.8%) et iShares MSCI Global Semiconductors (+6.1%).

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

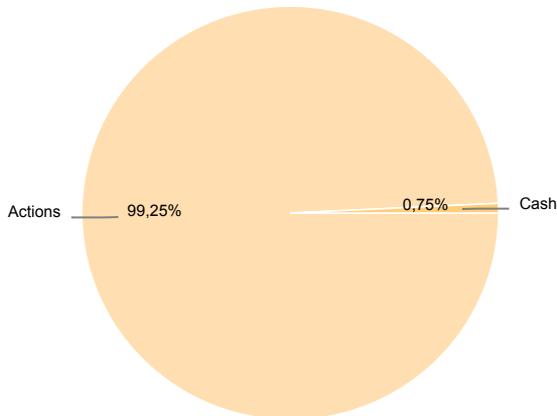
Nombre de lignes

17

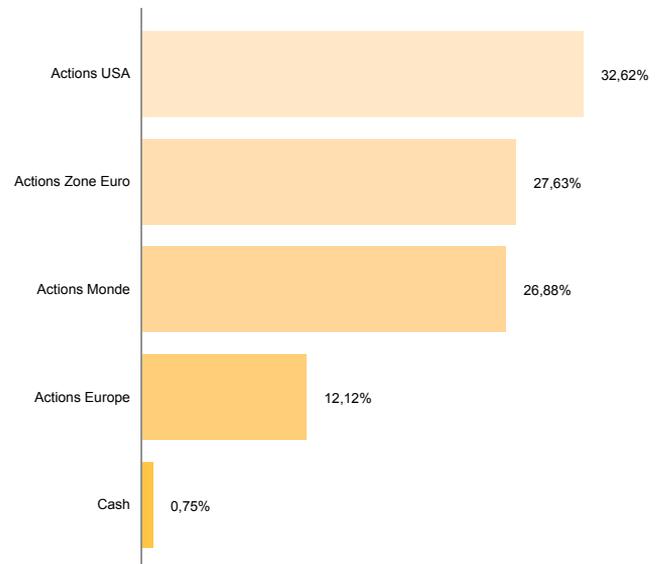
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	11,47
AMUNDI S&P 500 ESG-IE-C	Actions USA	8,61
ABN AMRO PARNA US ESG	Actions USA	8,13
GRAPHENE ACTIONS USA-IU	Actions USA	8,04
SEILERN AMERICA-EURUI	Actions USA	7,84
KBI INS WATER FUND-EUR H	Actions Monde	6,77
SILVER AUTONOMIE	Actions Monde	6,48
GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	6,28
PICTET-PREMIUM BRAND-IE	Actions Monde	5,49
KBI GLB ENRG TRANS FUND-D	Actions Monde	5,00

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 29/10/2024.